

2019

Rapport Caractérisé Covéa Finance

Actifs (2019) : 101,6Md€

Part des Actifs couverts : 95,56 %

Catégorie : Société de Gestion

Sources: Rapport ESG (2019), Politique d'engagement actionnariale (2020)



Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.



Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	2
Construction d'une résilience à long terme	3
Intégration des risques liés au climat	3
Identification et intégration des opportunités liées au climat	4
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	5
Développement d'une expertise climatique interne	5
Pilier II Incidences sur les investissements	7
Liste des incidences & des indicateurs	7
Identification et description des Risques & des Opportunités	8
Analyse du risque lié aux secteurs carbo intensifs:	8
Pilier III Incidences des investissements	10
Liste des incidences considérées & des indicateurs	10
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	11
Analyse d'Alignement	14
Plan de Contribution à la Transition	15
Pilier IV Transparence & Communication	17
Consolidation des informations	17
Stratégie de communication sur le climat	17
Cohérence et Comparabilité des Exercices	18



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Implications collaboratives liées au Climat

Participation à des Groupes de Travail & à des Développements méthodologiques :

- Covéa Finance a piloté des réunions "Task Force Covéa sur le reporting article 173" conjointement avec le groupe Covéa et Covéa Immobilier. Les thématiques abordées lors de ces réunions concernaient les évolutions réglementaires, le pilotage de la production des rapports ESG, l'étude d'un échantillon de rapport ESG publiés en réponse à l'article 173 al 6, et le retour d'information sur les groupes de travail de la place.
- Covéa Finance participe à des groupes de travail, notamment avec l'AFG et FFA. Avec l'AFG, Covéa Finance a contribué à la rédaction d'un guide sur les pratiques permettant de réduire l'exposition des investissements au charbon.
- Répond aux enquêtes et questionnaires initiés par les associations professionnelles (AFG, FIR). Participe au baromètre climat réalisé par FFA et Novethic.

Politiques Internes

Politique d'engagement actionnarial (2020)

Stratégie climat

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui : Covéa Finance a revu à la mi-année 2019 sa politique d'exclusion pour y inclure le charbon thermique. Covéa Finance s'engage à exclure :

- Les énergéticiens dont plus de 30 % de la production d'électricité est générée à partir de charbon thermique, à l'exception de ceux qui ont pris des engagements clairs de réduction de cette part en dessous de ce seuil à horizon 2025.
- Les entreprises tirant plus de 30 % de leur chiffre d'affaires du charbon (thermique comme métallurgique).
- Les 120 entreprises identifiées comme les plus actives en termes de développement de nouvelles centrales à charbon (liste nommée « Coal Plant Developers », publiée par l'ONG allemande Urgewald et accessible à l'adresse <https://coalexit.org/index.php/database>)
- Pour ses expositions obligataires, Covéa Finance cessera tout nouvel investissement dans les entreprises susmentionnées, et se garde le droit de conserver les titres déjà investis jusqu'à maturité (avec une échéance maximale à 2025).

Mise en Oeuvre & Suivi : Covéa Finance prévoit plusieurs mécanismes de suivi de la bonne application de sa politique d'exclusion :

- L'identification des entreprises exposées à l'un des secteurs exclus avec le recours à un prestataire spécialisé;
- Le blocage des ordres d'achat sur les éventuels titres concernés dans son Système d'Information;
- Un contrôle périodique des portefeuilles et une révision trimestrielle de la liste des titres exclus;



- Pour les énergéticiens, Covéa Finance vérifiera, dans le cadre d'un dialogue actionnarial, la réduction effective de la part du charbon dans l'électricité produite au moins une fois par an.

De manière plus générale, Covéa Finance privilégie le dialogue actionnarial avec les entreprises, plutôt que l'exclusion, comme axe de promotion de pratiques plus responsables dans une démarche constructive d'accompagnement. L'exception de la première exclusion concernant les énergéticiens s'est matérialisée (un énergéticien dont 33% de sa production est générée à partir du charbon fin 2019 mais qui prévoit un désengagement total d'ici 2023). Covéa Finance a mené des dialogues actionnariaux avec cet énergéticien à deux reprises en 2019 afin de vérifier la trajectoire de réduction du charbon.

Explication des Choix : Rapport ESG, p 19) "Ce besoin de formalisation est issu de notre participation et contribution aux différents groupes et travaux de place pour lesquels le sujet « charbon » était devenu une priorité en ligne avec les préoccupations politiques sur le sujet. N'ayant aucune exposition au « charbon » au-delà des seuils fixés au sein de notre politique d'exclusion, qui est alignée sur les pratiques de place, nous ne prévoyons pas de publier une stratégie de « sortie du charbon » comme préconisée dans la déclaration de place du 2/7/2019."

Périmètre concerné : entreprises

Construction d'une résilience à long terme

Matérialité des Enjeux climatiques

Analyse de Matérialité : L'équipe d'analyse extra-financière a mis en place en interne une grille d'analyse de matérialité sectorielle permettant d'identifier les enjeux les plus matériels par secteur, sans préciser si celle-ci intègre les enjeux climatiques. Cette grille est aussi utilisée pour évaluer la performance ESG (sans préciser si le climat est inclus) des entreprises détenues en portefeuille en fonction des actions qu'elles mettent en œuvre pour se couvrir et/ou atténuer leur exposition aux dits risques.

Intégration des risques liés au climat

A la Stratégie d'Investissement

Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs : L'intensité carbone est un critère de sélection pour certains fonds à thématique environnementale (notamment pour le fonds Covéa Aëris, mais pas pour le fonds Covéa Solis).

Processus de Suivi : Covéa décrit un processus de suivi des performances de ses émetteurs par une appréciation ESG incluant des critères climatiques pour les émetteurs privés et souverains.

L'indicateur intensité carbone est utilisé dans la grille d'appréciation des émetteurs souverains depuis 2017 et sa pondération a été renforcée en 2018. Pour les émetteurs privés, cet indicateur est systématiquement suivi pour situer la performance des entreprises par rapport à l'intensité carbone de ses pairs.

Pour les obligations souveraines : Une appréciation (satisfaisant/moyen/insuffisant) est attribuée par pays pour chaque pilier E-S-G, le pilier Environnement englobant les risques climatiques, à travers des indicateurs et des critères d'analyse prenant en compte les données disponibles les plus récentes. Des critères d'analyse sont donnés à titre d'exemple, notamment le mix énergétique. Ces résultats sont croisés



avec les obligations souveraines gérées par Covéa Finance ce qui leur a permis d'évaluer les risques extra-financiers auxquels le portefeuille est exposé par pays.

Les appréciations sont réalisées à partir des bases de données publiques (données de la Banque Mondiale, Nations Unies, OCDE, etc.)

En 2019, 54 pays ont été étudiés, couvrant 100% des obligations souveraines en portefeuille.

Pour les obligations et actions d'entreprises : Des Fiches analyse E-S-G sont réalisées par émetteur, incluant le calcul des émissions de GES. Il s'agit d'une analyse par pilier, par critère eux même divisé en indicateurs déterminés par Covéa Finance.

Les données utilisées pour l'appréciation sont: la documentation des émetteurs (rapport annuel, intégré, rapport climat, site internet, etc), les données relatives au climat et à la transition énergétique fournies par le prestataire London Stock Exchange Group, les échanges avec les entreprises dans le cadre du dialogue actionnarial, une veille sur les sujets extra-financiers, les rapports publiés par des parties prenantes (Fédérations professionnelles, syndicats et ONG).

La dégradation soudaine d'une appréciation peut déclencher l'envoi d'une alerte à la gestion, et éventuellement faire l'objet de suivi plus approfondi dans le cadre d'un dialogue actionnarial.

Identification et intégration des opportunités liées au climat

Identification et Intégration des Opportunités liées au Climat

Identification des Opportunités : Covéa Finance considère les obligations vertes comme des opportunités.

Intégration des Opportunités aux Produits, Services, ou à la Stratégie d'Investissement : Covéa Finance estime que l'ESG recouvre des opportunités pour le développement de la gestion de ses OPC ouverts. Covéa Finance prend acte que la montée en puissance de la prise de conscience des enjeux extra-financiers, notamment climatiques mais pas exclusivement, entraîne une augmentation de la demande de produits qualifiés responsable ou durables. Cela a conduit Covéa Finance en 2018 à la création de 4 Fonds à thématique environnementale dont 2 fonds liés plus spécifiquement au climat et à la transition énergétique :

- Le fonds Covéa Aeris "participe à la décarbonation de l'économie en investissant dans des sociétés dont l'activité émet peu de gaz à effet de serre ou ayant un impact bénéfique sur la qualité de l'air".
- Le fonds Covéa Solis "se concentre sur des sociétés engagées dans la transition énergétique, par le recours à des énergies plus propres, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou encore la fourniture de services de mobilité durable."

Détail du Périmètre couvert :

Le fonds Covéa Aeris s'élève à 87 M€, représentant 0,09% des encours de Covéa Finance.

Le fonds Covéa Solis s'élève à 70 M €, représentant 0,07 % des encours.

Axes de Développement

Covéa Finance s'est fixée comme Objectif 2020 de : Poursuivre le reporting trimestriel sur les obligations vertes réalisé par l'équipe ESG; Réfléchir à d'autres opportunités de labellisation; Poursuivre la promotion des fonds à thématique environnementale auprès des clients externes et du Groupe Covéa.



Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat : Covéa Finance fait de l'engagement actionnarial direct avec les entreprises.

Explication des Choix : (Politique d'engagement actionnarial 2020, p 19) : Covéa Finance ne fait pas partie d'une coalition d'actionnaires car "nous considérons qu'il est plus pertinent de continuer à promouvoir l'engagement actionnarial à titre individuel au travers du dialogue actionnarial". Néanmoins Covéa Finance "peut participer aux campagnes du CDP aux côtés d'autres investisseurs et solliciter à ce titre des entreprises, en direct, pour répondre à des questionnaires sur les volets Climat, Eau et Forêts. Elle peut ainsi les inciter à faire preuve de plus de transparence".

Description des Sujets Climat abordés : (Rapport, p 28) "Le changement climatique et la transition énergétique font partie des thèmes récurrents notamment lors des échanges avec des entreprises présentes dans les fonds à thématique environnementale."

Covéa Finance retranscrit au travers d'un schéma la part en pourcentage d'entreprises dans le cadre desquelles une thématique particulière a été abordée. Cela permet de constater que :

- 55% des entretiens ont abordé le thème "Changement climatique et transition énergétique"
- 22 % des entretiens ont abordé le thème "Management environnemental et maîtrise des risques environnementaux"
- 41 % des entretiens ont abordé le thème "Gestion de la chaîne d'approvisionnement (degré d'éclatement, relations...)".

Dans une mise en pratique, Covéa Finance donne des exemples de dialogues actionnarial mené. A titre d'illustration, ont été abordés comme sujets climat : avec Engie, la rotation des actifs (de centrales à charbon aux moyens de production d'énergie renouvelable); avec Volkswagen, les nouveaux engagements de neutralité carbone dans un contexte post "dieselgate".

Développement d'une expertise climatique interne

Compétences et Formation des Équipes et des Administrateurs

Équipes formées aux Enjeux climatiques : L'équipe de gestion et de recherche a été formée au calcul de l'intensité carbone en 2017.

Efforts déployés

Canaux : Covéa Finance travaille au déploiement progressif d'un outil interne propriétaire dédié à l'ESG, dont des éléments sur le climat, qui vise à centraliser et faciliter l'accès aux données, ainsi qu'à l'ensemble de la recherche ESG. Cet outil permet de créer des fiches d'analyse ESG par émetteurs privés. Ces fiches ont fait l'objet d'évolution en 2019 pour y intégrer des éléments de comparaison plus exploitables sur le volet climat. L'outil permet notamment aux utilisateurs (équipes de gestion et de recherche) de calculer l'intensité carbone de leurs portefeuilles ou de centraliser les appréciations formulées par les analystes ESG sur les émetteurs privés. Une évolution est prévue en 2020 pour ajouter l'appréciation des émetteurs souverains.



Par ailleurs l'année 2019 a été marquée par une intégration de l'équipe ESG au sein du pôle recherche afin de consolider les relations entre les équipes de recherche et de gestion. Les Analystes ESG participent aux comités de gestion valeurs (actions et crédit), au cours desquels ils présentent les résultats de leurs analyses ESG et répondent aux questions des gérants.



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Liste des incidences & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) de Transition

Risque Carbone : En émissions de GES, exprimées en intensité carbone.

Risque lié aux secteurs à forte intensité carbone: En part des encours exposés.

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	Emissions	Indicateur statique	London Stock Exchange Group	Obligations souveraines Actions & Obligations d'entreprises
Risque lié aux secteurs intensifs	Part d'actifs appartenant aux secteurs désignés	indicateur statique	London Stock Exchange Group	Portefeuille actions et obligations d'entreprises

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

<i>Dimension</i>	<i>Données & Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	Territoriales + Importations, données des émetteurs ou estimations	Indicateur statique	Voir Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	
Risque d'exposition secteurs intensifs	Secteur de l'émetteur	indicateur statique	A priori 100%	<i>Actions : 24%</i> <i>Obligations : 19,9 %</i>



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Identification et description des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & Opportunités identifiés : Covéa Finance identifie comme risques spécifiques au réchauffement climatique :

- les risques physiques correspondant aux pertes liées à des événements climatiques extrêmes (inondations, tempêtes...)
- les risques de transition correspondant aux ajustements vers une économie bas carbone (notion de « stranded assets » c'est-à-dire qu'il existe un risque de dépréciation en bourse des actifs carbonés). Covéa Finance intègre les risques de responsabilité (juridique et de réputation) dans le risque de transition.

Evaluation d'un Risque Carbone

Covéa Finance identifie et évalue un risque carbone représenté par l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des entités en portefeuille. L'exposition (relative ou absolue) à des entités ou des activités intenses en GES peut rendre compte d'une vulnérabilité ou d'un retard, de tel acteur ou tel portefeuille, vis-à-vis de la transition vers une économie neutre en carbone. Cette évaluation permet d'obtenir un ordre de grandeur, un suivi et de se comparer à un indice. Voir les détails de l'évaluation au [Pilier III - Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#)

Explications : (Rapport ESG 2020, p 20) "Le choix de l'intensité carbone comme indicateur climat de référence est le résultat final de l'analyse développée par notre société afin de pouvoir répondre aux deux objectifs climat du décret d'application de l'article 173-VI de la LTECV à savoir : la gestion du risque climatique (risques physiques et risques de transition); la contribution aux objectifs nationaux et internationaux de limitation du réchauffement climatique."

Analyse du risque lié aux secteurs carbo intenses:

Méthodes

Explication des Méthodes : En 2019, pour la première fois et à titre exploratoire, Covéa Finance publie la part du portefeuille géré exposée aux secteurs à forte intensité carbone. Les secteurs considérés sont ceux de l'énergie, des matériaux et des transports.

Indicateur(s) : part des actifs appartenant aux secteurs sélectionnés.



Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Actions et Obligations d'entreprises.

Résultats de l'Évaluation

Résultats quantifiés : La part de la poche actions exposée aux secteurs à forte intensité carbone est de 24%. La part de la poche Obligations privées est de 19,9 %.

Consolidations : Au niveau du portefeuille

Analyse des Résultats

Explications : L'exposition de la poche action est supérieure de 8,5 % à celle du comparable boursier. Cela s'explique principalement par une surexposition aux secteurs des matériaux et de l'énergie. L'exposition de la poche obligations privée se trouve à un niveau légèrement inférieur à celle du comparable boursier. La surexposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux est compensée par une sous-exposition au secteur des transports.



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

Alignement : En mettant en perspective la trajectoire de l'intensité carbone des portefeuilles (historique et prospective) avec une trajectoire théorique d'alignement.

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Compatibilités & Incompatibilités des Investissements avec la Transition</i>				
Alignement	Trajectoire théorique d'alignement	x	London Stock Exchange Group	Portefeuille actions et obligations privées

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

<i>Dimension</i>	<i>Données & Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition</i>				
Alignement	Intensité carbone du portefeuille rétrolée et extrapolée 2013-2030 (performance historique + engagements)	2100	100%	Voir schéma p 24 et 26 du rapport ESG 2020

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.



Financement(s) Direct(s) de la Transition

Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct :

Catégories	Détails	Montants
Fonds à thématique environnementale	Fonds "Bas Carbone" Covéa Aeris	87 millions €
	Fonds Covéa Solis (Transition énergétique)	70 millions €
Obligations	Obligations vertes	1551,1 millions €
<i>Total</i>	<i>1708.1 millions € soit 1.68% des actifs</i>	

Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

<i>Classe d'Actif</i>	<i>Couverture</i>	<i>Périmètres</i>	<i>Résultats</i>
Obligations Souveraines	100%	Émissions de GES territoriales exportées et importées	357 t CO2e par M€ de PIB
Actions	100%	Scope 1, 2 et 3 aval des constructeurs automobile	154 t CO2e par M€ de CA
Obligations d'Entreprises	100%	Scope 1, 2 et 3 aval des constructeurs automobile	112 t CO2e par M€ de CA
Fonds Covéa Aeris	99%	x	37 t CO2e par M€ de CA
Fonds Covéa Solis	98%	x	255 t CO2e par M€ de CA

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.



Données

Classes d'Actifs : Voir tableau ci-dessus

Covéa Finance calcule l'intensité carbone pour les fonds dont l'encours est supérieur à 500M€ éligibles au calcul de l'intensité carbone et pour ses 4 fonds à thématique environnementale soit 6 fonds au total.

Couverture & Explication des Exclusions : 100% du portefeuille obligations souveraines (57% des encours) et des portefeuilles actions et obligations d'entreprises (22% des encours), représentant 78 % des encours au total. Ainsi 22% des encours ne sont pas couverts par un calcul de l'intensité carbone.

Les OPC externes (6% des encours) sont exclus en expliquant que leur composition est connue que de manière "très décalée". Les Titres monétaires (2,8% des encours) sont exclus en raison de leur horizon de détention à court terme.

Fournisseur : London Stock Exchange Group.

Types de Données et Sources : Pour le portefeuille d'obligations souveraines, Covéa Finance considère les émissions de gaz à effet de serre nationales du secteur public et les émissions importées sans soustraire les émissions exportées. Le choix d'une approche conservatrice majorant mécaniquement ces émissions de gaz à effet de serre a été privilégié.

Concernant les émetteurs, il s'agit des données fournies par le Prestataire London Stock Exchange qui utilise les données reportées par les émetteurs ou estimées lorsque celles-ci ne sont pas communiquées.

Périmètres d'Émissions

Périmètres d'Émissions de GES considérés :

Pour le portefeuille d'obligations souveraines : les émissions domestiques exportées et les émissions importées.

Pour le portefeuille privé : le Scope 1, 2 et Scope 3 aval pour les constructeurs automobiles.

"Le Scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc. ;

Le Scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit ;

Le Scope 3 « aval » : par exemple les émissions liées à la distribution et à l'utilisation du produit ou encore à sa fin de vie (recyclage ou mise en déchèterie) ; pour les institutions financières, il correspond essentiellement aux émissions de gaz à effet de serre de ses investissements et financements." (Rapport ESG 2020 p 37)

Choix du Périmètre : Covéa Finance a fait le choix d'attendre l'homogénéisation et l'amélioration de la qualité des données Scope 3 avant d'intégrer ce périmètre à la présentation de ses résultats. Covéa Finance met en avant le problème du double comptage qui "soulève la question de la responsabilité de chaque étape du cycle de vie du produit ou service" et la comptabilisation incertaine du scope 3 qui peut s'avérer hétérogène au sein d'un même secteur.

Propositions d'Élargissement du Périmètre ou de la Couverture de l'Analyse : (Rapport ESG 2020, p38) "En 2019, au titre de l'année 2018, 85 % des sociétés de la poche Actions du portefeuille de Covéa Finance (ou 93 % des encours de la poche Actions) avaient publié un Scope 3 ou faisaient l'objet d'une estimation par notre fournisseur de données Beyond Ratings. À terme, la prise en compte du Scope 3 s'avérera nécessaire. Elle devra faire l'objet d'une mise en œuvre progressive."

Analyse des Résultats



Explications : Covéa finance explique également les écarts avec des indices de référence (un comparateur avec les membres de l'OCDE pour le souverain et à des indices boursiers comparables pour le portefeuille privé)

Pour les obligations souveraines : L'écart favorable avec l'indice de référence s'explique principalement par la surexposition du portefeuille aux titres émis par l'Etat français (la France étant l'un des pays européens dont les émissions de gaz à effet de serre rapportées au PIB sont les plus faibles du fait, notamment, de la prépondérance de l'énergie nucléaire, bas carbone par nature, dans son mix énergétique).

Covéa Finance compare les résultats de 2018 et 2019 en précisant la part due à l'effet pays (contribution venant des évolutions liées aux pays eux même; améliorations ou détériorations annuelles des valeurs à poids constants) ou à l'effet allocation (contribution venant des changements de poids des pays dans le portefeuille en lien avec les décisions d'investissement spécifique de Covéa Finance). L'effet d'allocation a été favorable de 6% (permis de réduire l'intensité de 6% entre 2018 et 2019).

Pour la poche action et obligations privées : Covéa Finance décrit les deux effets qui peuvent expliquer l'écart de l'intensité carbone de ces portefeuilles avec l'indice de référence en précisant leur attribution en pourcentage :

- l'effet d'allocation sectorielle : écart pouvant être attribué à la différence de composition sectorielle entre le portefeuille de Covéa Finance et le comparable boursier (par exemple le poids du secteur pétrolier plus ou moins important dans le portefeuille de Covéa Finance)
- l'effet de sélection (« stock-picking ») : écart pouvant être attribué aux décisions d'investissements spécifiques de Covéa Finance, une fois que l'allocation sectorielle a été neutralisée (par exemple au sein du secteur pétrolier, la sélection d'un émetteur plus ou moins carboné dans le portefeuille de Covéa Finance par rapport au comparable boursier).

Covéa Finance précise que la somme des effets sélection et allocation sectorielle ne permet pas d'expliquer la totalité de l'écart de l'intensité carbone du portefeuille avec celle du comparable, car il existe d'autres effets, dont l'effet dit de covariance. En accord avec son prestataire externe London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings), Covéa finance a fait le choix d'intégrer l'effet de covariance dans l'effet de sélection. Les autres effets, hors effet covariance, ont été proportionnellement intégrés aux effets sélection et d'allocation sectorielle.

Pour la poche action, les décisions d'investissement de Covéa Finance (effet de sélection) au sein des secteurs contribuent à augmenter l'intensité carbone du portefeuille par rapport à celle du comparable boursier. Cependant, cet effet est largement compensé par un effet d'allocation sectorielle favorable.

Pour la poche obligations privées : L'effet d'allocation sectorielle est défavorable pour la poche Obligations privées. Cependant, cet effet est largement compensé par les décisions d'investissement de Covéa Finance (effet de sélection) au sein des secteurs. Cela contribue à diminuer l'intensité carbone du portefeuille par rapport à celle du comparable boursier.

Pour le fonds Covéa Solis : L'intensité carbone du fonds Covéa Solis est très élevée. "En effet, contrairement au fonds Covéa Aeris, il ne s'agit pas d'un fonds bas-carbone. Covéa Solis est un fonds contribuant à la transition énergétique. L'une des thématiques du fonds a trait aux énergies fossiles de transition et le fonds est à ce titre investi dans certaines sociétés cotées ayant une intensité carbone élevée (énergéticiens engagés dans une transition vers les énergies bas carbone ou – de façon transitoire – vers des énergies fossiles moins carbonées, dites « de transition »)." (Rapport ESG 2020, p24)

Suivi historique : Les résultats sont comparés au travers de schémas à ceux de 2017 et 2018. Pour le portefeuille entreprises, il s'agit des résultats "pro forma" des années 2017 et 2018 (voir [Cohérence et Comparabilité des Exercices](#)).

Proposition d'Amélioration



Limites de la Démarche : (Rapport ESG 2020, p22) "Le calcul de l'intensité carbone a ses limites. Il repose sur les données fournies par un prestataire externe spécialisé : London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings). Ce dernier s'appuie sur les données reportées par les émetteurs ou estimées lorsque celles-ci ne sont pas communiquées, selon des méthodes de calcul ou d'estimation robustes, mais discutables. La comptabilité carbone n'est donc pas aussi mature que la comptabilité financière et doit être interprétée avec précaution."

Analyse d'Alignement

Méthodes

Explication des Méthodes: Covéa Finance a étudié à titre exploratoire le positionnement de son portefeuille global par rapport aux objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique. La trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille "est mise en perspective avec une trajectoire théorique d'alignement [vis à vis] des attentes scientifiques actuelles pour maîtriser la hausse des températures planétaires à 2°C à horizon 2100" (Rapport ESG, 2020, p. 24).

Explication du Choix des Méthodes et Objectifs : (ibid, p 24) "La représentation graphique de la trajectoire carbone des portefeuilles de Covéa Finance permet d'apprécier, de façon plus dynamique, le positionnement de ces derniers par rapport à une courbe théorique de référence."
L'objectif de la méthode choisie par Covéa Finance est d'étudier le positionnement de son portefeuille global par rapport aux objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique.

Fournisseurs de Données : London Stock Exchange Group.

Outils & Hypothèses : La trajectoire théorique d'alignement correspond à l'évolution dans le temps de l'intensité carbone d'un portefeuille théorique dont la composition sectorielle serait identique à celle du portefeuille Covéa Finance (au 31/12/2019), et dont les émetteurs respecteraient les allocations carbonées sectorielles alignées avec les attentes scientifiques actuelles pour maîtriser la hausse des températures planétaires à 2 °C horizon 2100.

Horizons

Horizons choisis : Tendances 2013 à 2030 pour horizon 2100.

Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Portefeuilles Actions et Obligations d'entreprises.

Couverture de l'Analyse (en % de la classe) : 100%

Données

Types de Données et Sources : La trajectoire théorique d'alignement est réalisée au niveau du portefeuille. La courbe intensité carbone correspondant au portefeuille de Covéa Finance est produite à partir de la composition du portefeuille au 31/12/2019. L'intensité carbone du portefeuille est rétropolée jusqu'en 2013,



puis extrapolée à horizon 2030 en fonction de la performance historique des émetteurs du portefeuille, mais également en fonction de leurs engagements lorsqu'ils sont publiés.

Périmètre d'Émissions de GES considérées : Scope 1, 2 et Scope 3 aval pour le secteur automobile.

Plan de Contribution à la Transition

Stratégie d'Impact

Théorie du Changement poursuivi : (Rapport ESG 2020, p19) Covéa Finance considère que "la transition énergétique s'inscrit dans une démarche collective de décarbonation de l'économie en rappelant que l'activité de financement (en fonds propres ou en dette) intervient en parallèle du comportement des consommateurs et de l'activité de production et de services des entreprises qui répondent à cette demande des consommateurs. L'intérêt commun des investisseurs et des entreprises est de travailler ensemble afin que cette transition puisse s'opérer sans rupture qui risquerait d'induire des chocs économiques et des pertes de valeur considérables tant pour les entreprises et leurs salariés que pour les investisseurs et leurs clients."

Actions Climat

Actions effectuées : Covéa a investi dans des obligations vertes. Elles représentent 1551,1 M€ d'encours en 2019 contre 549 M€ en 2017 (soit une augmentation de 182%).

- Covéa s'est doté en Juin 2018 de 2 fonds à thématique environnementale lié au climat, dont les montants des encours investis ont augmenté (comparaison avec 2018) :
 - Le Fonds bas carbone Covéa Aeris qui "participe à la décarbonation de l'économie en investissant dans des sociétés dont l'activité émet peu de gaz à effet de serre ou ayant un impact bénéfique sur la qualité de l'air".
Il s'élève à 87 M€ d'encours fin 2019 contre 47 M€ fin 2018.
 - Le Fonds Covéa Solis "se concentre sur des sociétés engagées dans la transition énergétique, par le recours à des énergies plus propres, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou encore la fourniture de services de mobilité durable".
Ce fonds investi dans des sociétés cotées ayant une intensité carbone élevée "capables de faire évoluer leur modèle économique afin d'engager une transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur les émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions, et ce dans une logique de "best effort" (par exemple, les énergies renouvelables, les énergies fossiles nécessaires à la transition énergétique, les équipements, technologies ou services impliqués dans la réduction des gaz à effet de serre et la mobilité durable)" (Fiche commerciale Fonds Covéa Solis). Cela explique la forte intensité carbone de ce fonds.
Il s'élève à 70 M€ d'encours fin 2019 contre 45 M€ fin 2018.

Poids & Périmètre des Actions effectuées : Le Fonds Covéa Aeris représente 0,09% des encours de Covéa Finance. Le Fonds Covéa Solis représente 0,07 % des encours de Covéa Finance.

Méthodes de Sélection des Obligations Vertes : Covéa Finance précise qu'elle a développé une méthodologie d'analyse de ces instruments et de suivi des projets au moment de la souscription puis de manière régulière tous les ans (reporting trimestriels).

Méthodes de Sélection / Gestion des Fonds dédiés : Les équipes de gestion et d'analystes ESG travaillent conjointement à l'identification d'entreprises éligibles dans chacun de ces fonds. Pour ce faire, une grille de



notation a été élaborée afin d'évaluer (i) la pertinence des activités avec le thème du Fonds d'une part (notation par le gérant), et (ii) la performance environnementale ainsi que (iii) le niveau de transparence de l'entreprise dans ses communications d'autre part (notation par l'équipe ESG). À fin 2019, l'intégralité des titres présents en portefeuille a fait l'objet de cette notation conjointe. La grille de notation a été révisée en 2019 pour adapter les critères en fonction de la taille des sociétés et être moins pénalisante envers les PME qui ont un impact environnemental positif, mais qui n'ont pas encore les ressources pour communiquer à ce sujet.

On trouve ces critères de sélection et leurs méthodes d'appréciation plus détaillés dans les Prospectus de ces fonds sur le site de Covéa Finance.

Analyse a priori

Levier d'Impacts: (Rapport ESG 2020, p 19) Covéa Finance considère que "le meilleur moyen de contribuer à l'objectif de réduction du réchauffement climatique est d'inciter les entreprises, dont nous sommes actionnaires ou potentiellement actionnaires, à réduire leur empreinte environnementale à travers le dialogue actionnarial".

Proposition(s) d'Amélioration

Propositions d'Amélioration: Covéa Finance s'est fixée comme Objectif 2020 de poursuivre le dialogue avec les émetteurs et ses prestataires de données afin d'obtenir la part verte et la part brune sur les 3 poches actions, crédit et souverain. Covéa Finance précise qu'en 2019 cette donnée leur était fournie sur le périmètre des actifs souverains mais n'est pas encore disponible pour les poches actions et crédit.

Délais Fixés: 2020



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : Informations climat intégrées dans rapport ESG.

Rapports individuels par Fonds pour les Sociétés de Gestion : Des rapports ESG dédiés ont été formalisés pour les OPC ouverts de Covéa Finance dont l'encours au 31/12/2019 était supérieur à 500 M€ ainsi que pour les fonds à thématique environnementale (10 fonds au total). On trouve notamment au sein de ces rapports l'intensité carbone des encours des fonds éligibles au calcul.

Structure de la Publication des Informations

Plan Type : Le rapport de Covéa Finance suit relativement le plan du décret d'application de l'article 173-VI de la LTECV.

Table de Concordance : Présence d'une table de correspondance avec l'article 173-VI de la LTECV.

Structure : Le Rapport ESG de Covéa Finance est construit en deux grandes parties : une partie décrivant la démarche générale de Covéa Finance et une partie sur l'analyse des portefeuilles. Le rapport contient un tableau de suivi des engagements et des réalisations. Enfin en annexe on trouve la table de correspondance avec l'article 173-VI de la LTECV, quelques fiches pédagogiques, et un lexique.

Stratégie de communication sur le climat

Stratégie de Communication aux Clients et/ou Bénéficiaires

Description et Explication de la Stratégie climat : L'équipe ESG réalise aux côtés des équipes de commercialisation un effort de pédagogie sur les enjeux ESG et de promotion de la gamme de fonds à thématique environnementale afin de sensibiliser les investisseurs aux enjeux environnementaux. L'Équipe ESG a participé à plusieurs événements au cours desquels cette gamme de fonds a été présentée aux investisseurs. Supports informatifs sur ces fonds.

Canaux et Fréquence : Présentation et supports informatifs sur les fonds à thématique environnementale.

Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

Éléments de Pédagogie : Dans son Rapport, Covéa Finance retrace les principales évolutions de la Place, à l'échelle française et européenne sur la lutte contre les changements climatiques. Présence d'un lexique en annexe du rapport ; Tableau de suivi des engagements (objectifs 2019, développements et objectifs 2020) ; Schéma explicatif des comparaisons des intensités carbone des portefeuilles souverain, actions et obligations d'entreprises, par rapport à l'indice boursier en représentant le poids en pourcentage du aux effets d'allocation sectorielle ou aux effets de sélection.



Mise en Oeuvre

Ressources mobilisées : L'équipe d'analystes ESG contribue à la promotion des fonds à thématique environnementale aux côtés des équipes de commercialisation.

Plan de Développement & Engagements : (Rapport ESG 2020, p 31) Sur le thème Communication Client, Covéa Finance s'est fixée comme Objectifs 2020 de "Poursuivre la collaboration mise en place avec les équipes de notre client Covéa sur les sujets relatifs à l'ESG; Contribuer aux opportunités de référencement des fonds à thématique environnementale dans les réseaux Vie du Groupe Covéa ; Renforcer la mise à disposition d'éléments informatifs et de visuels pédagogiques sur l'ESG à destination des tiers ; Renforcer la contribution de l'équipe ESG aux actions de commercialisation hors groupe".

Cohérence et Comparabilité des Exercices

Continuité Historique

Comparabilité des Résultats d'Analyse Climat :

Concernant les calculs d'intensité carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprises, Covéa Finance a fait le choix de permettre une comparabilité des résultats des trois dernières années (2017-2019) malgré des changements de couverture et de méthodologie.

L'intensité carbone des portefeuilles actions et obligations sont comparées avec des résultats "Pro Forma" des années 2017 et 2018. Covéa Finance explique ce que cela signifie : En 2019, le prestataire London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings) a effectué plusieurs changements méthodologiques majeurs qui ont entraîné, entre autres, une baisse du taux de couverture de 3 %. Face à cela, Covéa Finance a fait le choix de recalculer l'intensité de la poche Actions et Obligations pour les années 2017 et 2018 sur la base de la composition des portefeuilles de Covéa Finance en 2017 et 2018 et à partir des intensités des émetteurs pour les années 2016 et 2017 (base de données London Stock Exchange Group 2020).

Les intensités historiques sont différentes de celles publiées par Covéa Finance dans les Rapports ESG passés, mais la méthodologie est homogène avec celle de 2019.